

stantinople, à Saint-Petersbourg et à Madrid, arrivait cette fois de Berlin à franc étrier, après avoir franchi deux cent quarante-cinq lieues en soixante heures. Au bout de quelques minutes, un chambellan entrait dans le salon d'un pas grave et présentait à Joséphine la lettre suivante :

« Ma chère amie, j'ai reçu ta lettre où tu me parais fâchée du mal que je dis des femmes. Il est vrai que je hais au-delà de tout celles qui sont intrigantes et qui mènent leur mari par le nez ; je ne suis accoutumé qu'aux femmes bonnes et conciliantes : ce sont les seules que j'aime. Si elles m'ont gâté, ce n'est pas ma faute, mais la tienne. Au reste tu apprendras que j'ai été tort bon pour une femme qui s'est montrée sensible, attachée à son mari, et dont l'accent allait à l'âme : si elle fût venue deux heures plus tard, c'était fait de lui, tandis qu'en ce moment il est tranquille auprès d'elle, et cette femme est heureuse. Tu vois donc bien que j'aime les femmes naïves et douces ; mais c'est que celles-là seules te ressemblent. Adieu, tout à toi.

« NAPOLÉON »

Tel fut l'Empereur à l'égard de madame de Hatzfeld.

La cour de Prusse avait fui avec tant de précipitation qu'elle

n'avait pu rien enlever du palais. Napoléon alla visiter le caveau où reposaient, dans un cercueil de bois de cèdre sans ornement, les cendres du grand Frédéric.

Puis il parcourt les châteaux du grand et du petit Sans-Souci ; ce dernier surtout l'intéressa vivement. Il voulut voir l'appartement que le roi de Prusse avait habité. On l'avait toujours religieusement respecté ; aucun des meubles n'avait été ni changé ni déplacé.

L'empereur les examina curieusement, faisant jouer les serrures, ouvrant les armoires et touchant à tout ce qu'il trouvait sous sa main.

— Ma foi, dit-il d'un ton de surprise en s'asseyant sur un vieux canapé, ce n'est certainement pas à la magnificence de son mobilier que cet appartement doit son prix, car il n'est guère de magasin de friperie à Paris où l'on ne puisse trouver un plus beau meuble. Je ne pense même pas qu'il existe de vieille douairière au Marais qui ne soit mieux logée.

Mais ce qui le charma le plus, ce fut de trouver dans la chambre à coucher où était mort le monarque prussien, l'épée, la ceinture et le grand-cordon des ordres qu'il portait : il s'en empara avec vivacité.

— Ah ! ah ! messieurs, s'écria-t-il avec enthousiasme en s'adressant à ceux qui l'entouraient, je préfère ces trophées à tous les trésors du roi de Prusse.

Toute la garde étant arrivée à Charlottenbourg, dès qu'elle fut rassemblée, on lui donna l'ordre de se mettre en grande tenue, parce que Napoléon voulait qu'elle fît, elle aussi, son entrée triomphale dans la capitale de la Prusse.

Or, sur la place principale de Berlin s'élevait une colonne portant le buste du grand Frédéric.

Arrivé sur cette place, Napoléon fit le tour de la colonne au galop ; puis, se plaçant à cinquante pas en avant et baissant la pointe de son épée qu'il tenait à la main, il ôta son chapeau, tandis que les tambours battaient aux champs et que les troupes commençaient à défiler au pas ordinaire, en tête entre lui et la colonne, et se présentaient les armes en passant devant le buste du roi.

Cette manœuvre, si conforme au caractère de l'Empereur, ne fut pas du goût de quelques vieux grognards qui, la moustache encore

toute noircie de la poudre d'Iéna, auraient préféré un bon billet de logement à cette cérémonie vraiment sublime dans son genre.

Aussi ne dissimulèrent-ils pas leur mauvaise humeur. L'un d'eux notamment exprima son mécontentement assez haut pour que ses paroles arrivassent aux oreilles de l'Empereur :

— Ohé ! le buste ! On s'en moque... pas mal, du buste !... avait dit ce soldat en se servant d'une expression plus énergique.

A ces mots, Napoléon fit un mouvement brusque sur son cheval et, étendant le bras pour désigner la compagnie qui défilait, il s'écria d'une voix retentissante :

— Halte ! grenadiers ! Capitaine, faites sortir des rangs celui de vos hommes qui s'est permis de parler ! Ce doit être le numéro huit ou neuf du second rang. Qu'il vienne ici me répéter, à moi, ce qu'il vient de dire tout à l'heure !

Un caporal de grenadiers sort bientôt des rangs ; et sans changer de port d'armes, il s'avance les yeux baissés vers l'Empereur, et reste impassible devant lui. Napoléon le connaît : c'est un de ceux qu'il appelle les *anciens*.

— Ah ! ah ! fait-il en torturant la petite cravache qu'il tient à la main ; c'est-à-dire que ce sont toujours les mêmes !... ceux qui ne connaissent aucune discipline, ceux qui gâtent ma garde !... de mauvais soldats !

A ces mots *de mauvais soldat*, un léger tremblement agita tous les membres du caporal ; il redressa la tête et grommela quelques sons inarticulés ; mais bientôt il la baissa et redevint immobile. Alors Napoléon lui demanda d'un ton plus bref mais moins sévère :

— Voyons ! qu'avais-tu à grogner tout à l'heure ? sais-tu seulement quel est ce buste ?

— Connais pas, murmura bien bas le caporal.

— Ah ! tu ne le connais pas ! reprit Napoléon en appuyant sur chacun de ses mots ; eh bien ! moi, je vais te l'apprendre, ignorant ! Ce buste, c'est celui d'un roi. d'un grand capitaine qui était plus sévère que moi sur la discipline, car il eût fait fusiller impitoyablement le premier soldat de son armée qui, en sa présence, se fût permis de parler étant sous les armes. Dis-le à tes camarades, afin qu'ils ne l'oublient pas. Retourne à ta compagnie ; tu mériterais que je te

fisse déposer tes galons, car tu n'es pas digne de porter la grenade!

Ce caporal s'il en avait eu le choix, eût mieux aimé recevoir un boulet dans la poitrine que de telles paroles. Lorsqu'il se fut éloigné, l'Empereur dit à demi-voix au major-général placé près de lui :

— Je suis persuadé maintenant qu'il n'arrivera jamais à ce gaillard là d'ouvrir la bouche dans les rangs. Il m'eût été trop pénible d'avoir à punir quand je ne veux que récompenser ; j'ai mieux aimé lui *laver la tête* ; cela servira de leçon aux bavards, aux faiseurs de réflexions.

Les autres régiments continuèrent de défiler dans l'ordre le plus parfait et dans le plus grand silence ; mais, le soir, les soldats ne pouvaient se rendre compte de *la déférence que le Petit-Caporal*, disaient-ils, *avait montrée le matin pour la boule d'un monarque qui avait été enfoncé comme les autres.*

Après cette parade, les troupes furent cantonnées dans les environs de Custring et de Stettin, et la garde fut logée chez les Bourgeois de Berlin.

Tout le reste du jour l'Empereur fut assiégé de députations : il en vint de Saxe, de Weimar, de partout. Il les accueillit presque toutes avec bienveillance ; mais il n'en fut pas de même du corps diplomatique prussien.

En revanche, ayant aperçu dans la foule un curé des environs d'Iéna qu'il savait s'être donné beaucoup de peine pour secourir les blessés, sans distinction de drapeaux, il alla à lui, le remercia avec effusion, et lui donna en même temps une magnifique tabatière d'or ornée de son portrait, en ajoutant du ton le plus aimable :

— Monsieur l'abbé, ceci est en souvenir des militaires français que vous avez soulagés.

Le soir, l'Empereur se retira de bonne heure. Arrivé dans sa chambre à coucher, suivi de Rapp, qui était de service auprès de lui :

— Regarde au réveil du grand Frédéric l'heure qu'il est, demanda-t-il à son aide-de-camp.

— Neuf heures, Sire,

— C'est justement l'heure à laquelle il est mort il y a vingt ans, ajouta-t-il d'un air pensif.

Et comme Rapp, après avoir accroché cette grosse montre au chevet du lit de Napoléon, auquel l'épée du monarque prussien avait été également suspendue, regardait avec curiosité une paire de pistolets d'arçon qui lui avaient appartenu, il devina la pensée de son aide-de-camp, et lui dit :

— Les miens sont plus beaux, n'est-ce pas ? mais n'importe ! ces pistolets sont, avec cette épée un monument précieux. Ne sais-tu pas que l'ambassadeur d'Espagne m'a apporté aux Tuileries l'épée de François I<sup>er</sup> ? L'hommage était grand : il a dû coûter aux Espagnols. Et l'envoyé de Perse ne m'a-t-il pas fait présent aussi d'un sabre qui aurait appartenu à Gengiskan ! eh bien ! toutes riches que sont ces armes, je les eusse données pour la lame de cette épée si mesquine, à en juger par la poignée ; tiens, regarde !

Napoléon avait pris l'épée du grand Frédéric, l'avait examinée avec attention ; puis, l'ayant tirée hors du fourreau :

— Oh ! oh ! fit-il en posant le bout du doigt sur la pointe de la lame ; elle est bien vieille, mais elle pique encore ! Je vais l'envoyer au gouverneur des Invalides : mes vieux soldats des campagnes de Hanovre la garderont comme un témoignage des victoires de la grande armée et de la vengeance qu'elle a tirée des désastres de Rosbach.

— Sire, se hasarda à dire Rapp, à la place de Votre Majesté, je ne me dessaisirais pas de cette épée, je la garderais pour moi.

A ces mots, Napoléon jeta à son aide-de-camp un regard indéfinissable, et, lui prenant l'oreille, lui dit cette parole si belle d'un légitime orgueil :

— Est-ce que je n'ai pas la mienne, monsieur le donneur de conseils ?



## Napoléon à la chasse

C'est de Berlin que date un des actes les plus remarquables de Napoléon, celui qui aurait dû lui mériter la reconnaissance de tous les peuples, parce qu'il tendait à les affranchir de la tyrannie maritime, et cependant celui qui déchaîna contre lui le plus de haines, parce qu'il demandait des sacrifices momentanés aux intérêts matériels ; nous voulons parler du mémorable décret sur le blocus continental.

Depuis qu'elle avait, par le bombardement de Copenhague, outrageusement violé les droits des neutres, l'Angleterre n'avait cessé d'appliquer avec une vigueur nouvelle les principes odieux qu'elle proclamait.

En 1803, 1804, 1805 elle avait successivement prononcé le blocus des bouches de l'Elbe, du Weser de l'Ems et de toutes les côtes de la France et de ses alliés.

C'était un monstrueux abus de la force, un insolent défi jeté à toutes les nations. Un ordre du conseil de l'amirauté britannique, du 16 mai 1806, vint combler la mesure de l'iniquité. Par ce décret, tous les ports situés entre Brest et l'embouchure de l'Elbe étaient déclarés en état de blocus.

Les neutres ne pouvaient plus porter leurs chargements que dans les ports britanniques, qui devenaient ainsi l'entrepôt de toutes les marchandises du monde.

C'était en même temps anéantir la liberté du commerce et outra-

ger la dignité des nations. Napoléon protesta au nom du droit, au nom de la liberté, au nom de l'honneur ; à des mesures violentes il opposa de violentes représailles.

L'exposé des motifs énoncés à l'appui du décret était l'acte d'accusation de l'Angleterre ; et il appelait tous les peuples à punir la grande coupable.

« L'Angleterre, disait Napoléon, n'admet point le droit des gens suivi universellement par tous les peuples policés ; elle répute ennemi tout individu appartenant à l'état ennemi, et fait en conséquence prisonniers de guerre, non-seulement les équipages des vaisseaux de commerce et des navires marchands, et même les facteurs de commerce et les négociants qui voyagent pour leurs affaires.

« Elle étend aux bâtiments et marchandises de commerce et aux propriétés des particuliers, le droit de conquête, qui ne peut s'appliquer qu'à ce qui appartient à l'état ennemi.

« Elle étend aux villes et ports de commerce non fortifiés, aux havres et embouchures des rivières, le droit de blocus, qui, d'après la raison et l'usage de tous les peuples policés, n'était applicable qu'aux places fortes.

« Elle déclare bloquées des places devant lesquelles elle n'a pas même un seul bâtiment de guerre, quoiqu'une place ne soit bloquée que quand elle est tellement investie, qu'on ne puisse tenter de s'en approcher sans un danger imminent.

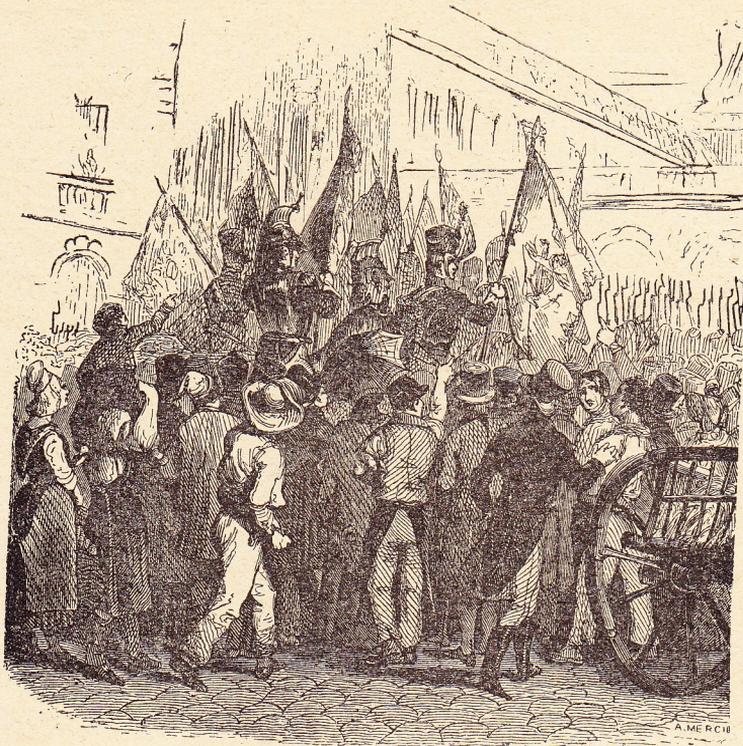
« Elle déclare même en état de blocus des lieux que toutes ses forces réunies seraient incapables de bloquer, des côtes entières, et tout un empire.

« C'est un abus monstrueux du droit de visite n'a d'autre but que d'empêcher les communications entre les peuples, et d'élever le commerce et l'industrie de l'Angleterre sur la ruine de l'industrie et du commerce du continent.

« Tel étant le but évident de l'Angleterre, quiconque fait sur le continent le commerce des marchandises anglaises, favorise par là ses desseins et s'en rend complice.

« Cette conduite de l'Angleterre, digne en tout des premiers âges de la barbarie, a profité à cette puissance au détriment de toutes les autres.

« Il est de droit naturel d'opposer à l'ennemi les armes dont il



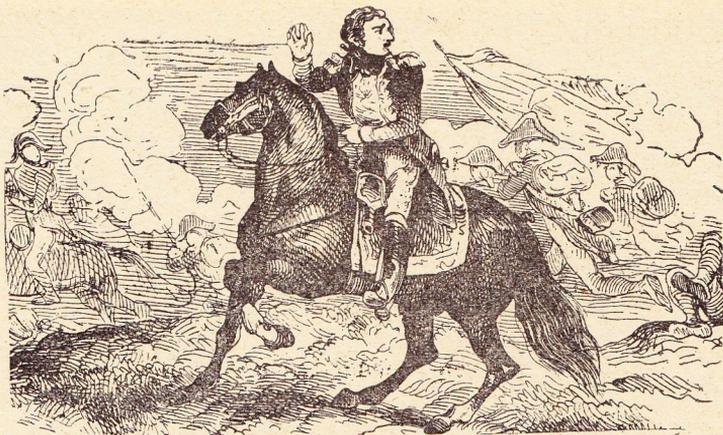
se sert, et de le combattre de la même manière qu'il combat lorsqu'il méconnaît toutes les idées de justice et tous les sentiments libéraux, résultats de la civilisation parmi les hommes.

« L'empereur a donc pris la résolution d'appliquer à l'Angleterre les usages qu'elle a consacrés dans sa législation maritime. Les dispositions qu'il a faites à cet égard seront constamment considérées comme principe fondamental de l'empire, jusqu'à ce que l'Angleterre ait reconnu que le droit de guerre est un et le même sur mer que sur terre; qu'il ne peut s'étendre ni aux propriétés privées, quelles qu'elles soient, ni à la personne des individus étrangers à la profession des armes, et que le droit de blocus doit être restreint aux places fortes, réellement investies par des forces suffisantes. »

Ce préambule expliquait à tous et justifiait les mesures que l'on prenait contre les tyrans des mers. Voici le texte du décret :

« 1<sup>o</sup> Les îles britanniques sont déclarées en état de blocus ;

« 2<sup>o</sup> Toute correspondance et tout commerce avec les îles britanniques sont interdits : en conséquence, toutes lettres adressées, ou en Angleterre ou à un Anglais, seront saisies à la poste ;



« 3<sup>o</sup> Tout individu sujet de l'Angleterre ; de quelque état ou condition qu'il soit, qui sera trouvé dans les pays occupés par nos troupes ou par celles de nos alliés, sera fait prisonnier de guerre ;

« 4<sup>o</sup> Tout magasin, toute marchandise, toute propriété, de quelque nature qu'elle puisse être, appartenant à un sujet de l'Angleterre, sera déclaré de bonne prise ;

« 5<sup>o</sup> Toute marchandise appartenant à l'Angleterre ou provenant de ses fabriques et de ses colonies, est déclarée de bonne prise ;

« 6<sup>o</sup> La moitié du produit des confiscations sera employée à indemniser les négociants des pertes qu'ils ont éprouvées par la prise des bâtiments de commerce qui ont été enlevés par les croisières anglaises ;

« 7<sup>o</sup> Aucun bâtiment venant directement de l'Angleterre ou des colonies anglaises ne sera reçu dans aucun port ;

« 8<sup>o</sup> Tout bâtiment qui, au moyen d'une fausse déclaration, contreviendrait au présent décret, sera saisi ; le navire et la cargaison seront confisqués comme s'ils étaient propriété anglaise, »

Les derniers articles étaient relatifs à l'exécution du décret, qui devait être notifié aux alliés de la France.

C'était assurément une idée gigantesque, une nouveauté grande et hardie que de refouler dans son île cette puissance qui voulait attirer vers elle tout le commerce du globe, que de répondre à un accaparement universel par une exclusion générale.

L'Angleterre ne tenait pas compte de la loi des nations, Napoléon prononce sa mise de hors la loi ; elle s'était séparée violemment du

droit commun, le droit commun n'est plus fait pour elle, et, comme ces grands coupables qui ont audacieusement outragé la société, elle est condamnée à la mort civile.

Napoléon se fait le protecteur des faibles, le vengeur des opprimés, le gardien des droits de tous, et cependant, par une étrange fatalité, cette mesure protectrice amasse contre lui plus de haines que ses guerres, ses conquêtes et ses usurpations.

C'est qu'elle ne pouvait être protectrice sans être violente, parce qu'elle avait affaire à des intérêts aveugles, opiniâtres et sans entrailles. Le commerce souffrait de cette brusque interruption des relations extérieures, et le commerce ne veut pas souffrir même pour protéger l'honneur national; le commerce n'entend pas qu'on lui demande des sacrifices, même au nom du patriotisme, parce que le patriotisme n'a cours sur aucun marché du globe.

Vainement lui disait-on que ces sacrifices n'étaient que momentanés, que ces entraves d'un jour devaient conduire définitivement à la liberté commerciale.

Le commerçant répondit que ces entraves d'un jour ruinaient sa boutique, et il ne se souciait guère que la liberté commerciale fût proclamée le lendemain de sa ruine. Que lui importait le succès d'un principe, mis en balance avec le succès d'une opération mercantile?

Napoléon faisait de la politique d'avenir, et il rencontrait sur son chemin des hommes qui vivent au jour le jour.

Napoléon frappait par le blocus continental un ennemi implacable, et il se trouvait au milieu d'hommes qui ne voient pas d'autre ennemi que celui qui les empêche de faire des affaires.

Aussi souleva-t-il contre lui toutes les passions égoïstes, tous les cœurs avides, tous les hommes plus amis d'eux mêmes que de la patrie; et, il faut le dire, ils furent nombreux.

Depuis ce temps, toute la bourgeoisie qui faisait le commerce à l'étranger, tous les hommes de finance firent à Napoléon une opposition d'abord sourde et honteuse, qui finit par éclater avec insolence, lorsqu'elle put se prononcer sans danger. Les ressentiments du commerce cherchèrent à s'ennoblir en prenant une couleur politique, et Bordeaux, la ville du négoce extérieur, devint une ville royaliste en haine du blocus continental.

La puissante pensée de Napoléon ne fut ni comprise, ni secondée. Il agissait au nom de la morale, et il fut attaqué au nom de l'intérêt.

Il présuma trop bien de son siècle et se plaça trop au-dessus de l'intelligence commune. Plus tard il comprit le malheur de valoir plus que les autres.

— Je me suis, dit-il, trouvé seul de mon avis. Sur le continent, il m'a fallu, pour l'instant, employer partout la violence.... Si je n'eusse succombé, j'aurais changé la face du commerce, aussi bien que la route de l'industrie. J'avais naturalisé au milieu de nous le sucre, l'indigo ; j'aurais naturalisé le coton et bien d'autres choses encore. On m'eût vu déplacer les colonies, si l'on se fût obstiné à ne pas nous en donner une portion.

Malheureusement, il demandait des actes d'abnégation personnelle à tous, et surtout au commerce, c'est-à-dire à la classe de la société la moins capable d'en faire.

Mais la postérité le vengera de l'injustice de ses contemporains, et l'histoire devra enregistrer avec admiration le décret de Berlin comme une éloquente protestation en faveur du droit et de la morale des nations.

Pendant que Napoléon, par cet acte énergique, frappait les premiers auteurs de la guerre, ses lieutenants complétaient ses triomphes.

Jérôme, à la tête des auxiliaires allemands, envahit la Silésie, investit Glogau, Breslau et les autres forteresses de cette province ; Mortier prend possession de la Hesse électorale, du Hanovre, de Hambourg et de Brême ; Bernadotte occupe la Poméranie suédoise ; Davoust entre à Posen, et Varsovie reçoit dans ses murs le grand-duc de Berg. Il ne reste plus que Dantzic à prendre pour fermer aux Anglais toutes les entrées commerciales de l'Allemagne.

Les Français tenant tout le pays jusqu'à la Vistule, le plénipotentiaire prussien, Lucchesini, se décide à signer le 16 novembre, à Charlottenbourg, une suspension d'armes ; Duroc se rend auprès du roi de Prusse, à Ostende, pour obtenir sa ratification.

Mais l'empereur jugeant avec raison que l'influence de la Russie rendrait cette démarche inutile, continuait ses opérations et dirigeait a grande armée sur la Vistule.

Choissant lui-même son champ de bataille, il voulait écraser les Russes en Pologne, au lieu de les laisser arriver en Prusse pour rendre quelque force à leurs alliés vaincus : le 20 novembre il était à Posen.

Cependant, si la voix populaire tenait compte à l'empereur de ses admirables succès, il se formait dès-lors, parmi les hauts fonctionnaires de l'empire, un commencement d'opposition qui, bien que se prononçant en termes timides et réservés, n'en trahissait pas moins de secrets mécontentements.

Dans une adresse de félicitations envoyée à Berlin, le Sénat insinuait que la France désirait la paix, et qu'il satisfèrait le vœu national en ne passant point l'Oder.

Ce conseil ressemblait trop à une critique pour être bien accueilli par Napoléon. D'ailleurs cette critique était en même temps injuste et inintelligente.

Lui aussi désirait la paix, et il l'avait plus d'une fois prouvé.

— Je veux que les négociations pour la paix aient lieu, non à Vienne, mais à Presbourg, qui est à égale distance de Haliſtch, où se trouve l'Empereur François, et de Shoenbrunn, où j'établis mon quartier général. Presbourg deviendra le champ de bataille de la diplomatie. D'ailleurs la présence de mon armée victorieuse abrègera les opérations de messieurs les diplomates étrangers, *dont on saura, s'il le faut, tailler les plumes à coups de sabre.*

Telles avaient été les premières paroles de Napoléon en arrivant à Schœnbrunn ; et, dès ce jour toute la diplomatie avait été en mouvement.

Malgré les répugnances de l'Autriche, les lenteurs de la Russie et le mauvais vouloir de la Prusse, le fameux *traité de Presbourg* fut signé le 26 décembre 1805.

Il est vrai que Napoléon simplifia singulièrement les négociations en réduisant toute la diplomatie à ces deux mots : *Ma volonté ou la guerre.* Puis, n'ayant rien à faire à Schœnbrunn, il partit pour Munich, où il arriva dans les premiers jours de janvier 1806.

Déjà toute la cour impériale s'y trouvait réunie pour le mariage du prince Eugène, vice-roi d'Italie, avec la princesse Auguste de Bavière. Le jour même de son arrivée, Napoléon avait expédié par le Tyrol, un courrier qui portait l'ordre à son fils adoptif de venir le trouver sur-le-champ.

Cinq jours après, Eugène arrivait, ne se doutant nullement du motif pour lequel il avait été mandé.

Son beau-père lui annonça ce mariage, improvisé comme la plu-

part de ceux dont il se mêlait. A cette occasion, il y eut une suite de fêtes brillantes. Il semblait qu'on ne sût par quels hommages témoigner à Napoléon l'admiration qu'inspirait son génie militaire.

Le jour de la cérémonie religieuse, qui fut célébrée à huit heures du soir, dans la chapelle du château, par le prince primat, ancien électeur de Mayence, toute la noblesse du pays avait été invitée à souper ; l'ordre était pour dix heures.

On avait dressé un couvert pour trois cents personnes dans une immense galerie du palais.

Une table en fer-à-cheval, qui dominait de beaucoup celle des trois cents couverts où devaient s'asseoir les membres des deux familles, française et allemande, avait été disposée de façon à ce que Napoléon pût être vu de tous les points de cette galerie.

Les services étaient d'une grande magnificence, et les maîtres des cérémonies avaient fait placer tout le monde à table, tandis que Leurs Majestés et les jeunes mariés étaient encore dans la chapelle.

Aussitôt qu'ils en sortirent, Napoléon se mit à table et y resta près d'une demi-heure, ce qui ne lui était jamais arrivé ; mais se levant tout à coup, les nobles convives durent faire de même.

En rentrant dans ses appartements intérieurs, Napoléon recommanda à M. de Ségur de faire retirer tout le monde.

Ce grand-maître des cérémonies vint donc prévenir de cet ordre les convives de la table des trois cents couverts. Cette table n'était pas encore entièrement servie, et c'était à peine si la plupart des invités avaient eu le temps de déplier leurs serviettes.

Quoi qu'il en soit, ces bons Allemands, qui s'attendaient à faire ce qu'on appelle *un repas de roi*, furent obligés d'aller souper chez eux.

On sait le peu de temps que Napoléon restait à table : aussi les personnes qu'il invitait à partager son repas avaient-elles le soin de prendre leurs précautions à l'avance. La preuve en est qu'un jour, étant à Malmaison et dinant tête à tête avec Eugène, il se leva de table cinq minutes après s'y être assis, en disant au prince, qui d'ordinaire avait bon appétit :

— Reste, tu n'as pas eu le temps de dîner ; tu me rejoindras au jardin tout à l'heure.

— Pardonnez-moi, Sire, répondit Eugène, qui s'était levé en même temps que son beau-père ; j'ai fini.

— Tu n'as donc pas faim, aujourd'hui ?

— J'avais dîné avant de venir.

— Bah !... fit Napoléon avec surprise. Alors c'est différent, ajouta-t-il gaiement ; tu vas venir te promener avec moi, cela te donnera de l'appétit pour demain.

Ceux qui mangeaient avec Napoléon pour la première fois, et qui n'étaient point au fait de ses habitudes, mouraient de faim, quoique sa table fût abondamment servie, si leur devoir s'opposait à ce qu'ils retournassent immédiatement chez eux ; mais aucune considération n'aurait pu l'engager à rester quelques instants de plus.

Cette manie, dans les commencements de son mariage, gêna beaucoup Joséphine, et fut cause qu'elle prit l'habitude, dans la suite de faire tous les jours, à une heure après midi, un fort déjeuner à la fourchette ; c'était du reste son unique repas.

Eugène et la princesse de Bavière ne s'étaient pas vus avant leur mariage ; cependant ils s'aimèrent bientôt comme s'ils s'étaient connus depuis longtemps.

Jamais, peut-être, deux êtres ne furent mieux faits l'un pour l'autre. Il n'est pas de mère qui ait surveillé ses enfants avec plus de tendresse et de soin que la vice-reine d'Italie, digne de servir de modèle à toutes les femmes.

Ce fut à Munich, et au milieu des fêtes, que l'Empereur reçut la nouvelle de l'entrée des Anglais à Naples. La reine Caroline avait déclaré la guerre à la France, au moment où la grande armée inondait les provinces autrichiennes. Napoléon prit sur le champ les moyens de faire marcher les troupes sur Naples. Il avait une ancienne haine contre cette souveraine, parce que maintes fois il avait eu à se plaindre de ses actes ; aussi, en recevant cette nouvelle, dit-il avec humeur à ceux qui l'entouraient :

— Ah ! pour celle-là, rien ne doit m'étonner ! Mais qu'elle y prenne garde !... Si j'entre à Naples, cette femme n'y remettra jamais les pieds.

Et plus tard, lorsqu'on voulût intercéder pour elle, il se contenta de répondre sèchement :

— Elle a cessé de régner.

A la fin de janvier, Napoléon quitta Munich pour revenir au milieu de sa cour, alors si brillante et si fastueuse. Il avait manifesté l'intention de diriger lui-même les plaisirs qui rendirent encore pendant cinq ans la cour impériale la plus merveilleuse de l'Europe.

Il ne s'arrêta qu'à Strasbourg, il y demeura vingt-quatre heures, et de là, voulut qu'on le conduisit directement à Saint-Cloud, sans cependant exiger des postillons la même rapidité qu'il leur avait demandée quatre mois auparavant, lorsqu'il était avec Joséphine.

La commune de Saint-Cloud, si favorisée à cause du séjour presque habituel que l'Empereur et l'Impératrice faisaient au château, voulut profiter du retour de Napoléon pour lui donner un témoignage d'affection et de respect.

En conséquence, le conseil municipal, d'après l'idée suggérée par son président, M. Barré, alors maire de Saint-Cloud, fit élever au milieu de l'avenue qui conduit au palais, et par laquelle Napoléon devait passer nécessairement, un arc de triomphe sur le fronton duquel se lisait l'inscription suivante, accompagnée d'une foule d'ornements et de tous les emblèmes de l'époque :

A son souverain chéri :

La plus heureuse des communes !

Le jour où l'Empereur devait arriver M. le maire, muni de la harangue d'usage et escorté des notables, l'attendit jusqu'au soir au pied du monument, qui embrassait toute la largeur de la route ; mais enfin, à minuit, M. Barré, fort avancé en âge, se retira en recommandant à son premier adjoint, placé en sentinelle à la fenêtre d'une maison voisine, de venir l'avertir aussitôt qu'il apercevrait le premier courrier ; et, pour que personne ne s'avisât de passer sous l'arc de triomphe avant Sa Majesté, il fit poser en travers une grande échelle qui fut assujettie avec des cordes.

Malheureusement l'argus municipal vint à s'endormir le matin pendant ce temps l'Empereur arrive ; sa voiture s'arrête tout à coup :

— Qu'est-ce que cela ? demande-t-il ; pourquoi n'avance-t-on pas ?

On lui apprend la surprise qu'on a voulu lui ménager, et quel obstacle s'oppose à ce qu'il aille plus avant.

— Que le diable les emporte, avec leur surprise ! s'écrie-t-il en mettant la tête à la portière ; elle est bien trouvée ma foi !



Et sur la proposition d'éveiller quelques habitants :

— Eh ! non ! répondit-il en souriant, laissez-les dormir ; ce sont eux, au contraire, que je *surprendrai* demain ; tournons la place, puisqu'il ne nous est pas permis de la traverser.

La voiture ayant rétrogradé, passa par la grille du petit parc, située au bas de l'avenue, et arriva au palais par la cour de l'orangerie.

Le même jour, on fit circuler dans les salons du palais un dessin représentant les autorités municipales de Saint-Cloud endormies au pied du monument, devant lequel on voyait une échelle qui barrait le passage, avec ces mots écrits au-dessous : *L'arc barré*, par allusion au nom de celui qui avait eu cette idée ; quant à l'inscription primitive, on lui avait fait subir cette légère variante :

A son souverain chéri :

La plus *dormeuse* des communes.

Joséphine montra ce dessin à Napoléon, qui trouva la plaisanterie divertissante ; il avoua même que le calembour *n'était pas trop mauvais* : mais, pour consoler M. Barré du chagrin qu'il avait manifesté de ne s'être pas trouvé à son poste lors de son arrivée, Napoléon lui envoya une invitation à déjeuner, en lui recommandant d'apporter sa harangue *manuscrite*, et il accueillit le maire de Saint-Cloud avec la bienveillance qu'il ne cessa jamais d'accorder à ce fonction-

# NAPOLEON



L. OPDEBEEK — EDITEUR — ANVERS

PAUL BELETTE

# NAPOLÉON

SA VIE, SES GUERRES

---

**5<sup>e</sup> EDITION**

---



L. OPDEBEEK

— ÉDITEUR —

ANVERS